



COMMUNE DE DESHAIES

VOTE

Nombre de membres en
exercice : 27
Pour : 19
Contre : 01
Abstentions : 00
Ne prend pas part : -

L'an deux mille seize, le vendredi premier (1^{er}) du mois d'avril à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune de DESHAIES, par suite à la convocation en date du 21 mars 2016, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame MARC Jeanny, Maire

Adopté à la majorité

=====
Certifiée exécutoire par le
Maire compte tenu de
l'affichage et de la
réception en Préfecture le
.....

Sont présents : MARC Jeanny, GUILLAUME Alphonse, BERNIER Maritza, MANIOC Alain, OPET Ghislaine, GOUBIN Fred, BARRE Augustina, NICOISE Robert, (respectivement, Maire, 1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème}, 4^{ème}, 5^{ème} et 6^{ème} adjoint), MOUILA Gladys, APPOLINAIRE Lionel, PHILETAS Christina, GAMIETTE Julien, GAMIETTE Myonnette, MORVAN Philippe, CARENE (née VALLUET) Marie-Yvonne, JUDITH (née GOUBIN) Villard, ALIDOR Fritz, SOMMEIL Nicole, VALLUET Odette ; FLEMIN Félix. (Conseillers municipaux).

Absents excusés : NISUS Eric

Deshaies, le

Sont absents : SABAS Sidney, GAMIETTE Liliane, MATHIASIN Max, JEAN (née SABAS) Lydie, MOBETIE Marie-France, BALZINC Théogat ;

La Directrice Générale
des Services

A assisté : Madame LACIDES Mylène (Directrice Générale des Services)

Mylène LACIDES

Secrétaire de séance : Mme VALLUET Odette

Deshaies le 5 AVR. 2016
Le Maire

Affichée le 04 Avril 2016

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans le délai de deux (2) mois à compter de publication.

Jeanny MARC

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2015 - BUDGET «ASSAINISSEMENT»

EXPOSE DES MOTIFS

Madame le Maire porte à la connaissance du Conseil que le compte administratif 2015 du budget «Assainissement» reprend essentiellement les écritures relatives à l'entretien et à la rénovation des systèmes d'assainissement collectif de la Commune.

Les retombées de l'application de la redevance assainissement viendront certainement dans les exercices budgétaires à venir pondérer ce déficit.

DISPOSITIF DECISIONNEL

Le Conseil Municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales notamment les articles L5212-1 et suivants,

Vu le décret n°1587 du 29 décembre 1962 portant règlement général sur la comptabilité publique,

.../...



.../...

Vu la délibération n°15/03/30 du conseil municipal en date du 24 avril 2015 approuvant le Budget Primitif,

Considérant que le Conseil Municipal doit se prononcer avant le 15 Avril de l'année N+1 sur l'exécution de la comptabilité administrative tenue par Mme le Maire,

Considérant que pour ce faire le Maire a quitté la salle et que le premier adjoint a été désigné pour assurer la présidence de l'assemblée,

Considérant que le compte de gestion adopté préalablement fait ressortir une identité d'exécution d'écritures avec le Compte Administratif,

Après en avoir délibéré,

A la majorité des membres présents,

DECIDE

Article unique : d'ADOPTER le Compte Administratif 2015 « Budget Assainissement » tel que présenté en annexe.

C.A ASSAINISSEMENT 2015	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés	10 706,55 €		135 008,15 €		145 714,70 €	-€
Opérations de l'exercice	36 464,33 €	31 110,98 €	91 725,10 €	141 580,48 €	128 189,43 €	172 691,46 €
TOTAL	47 170,88 €	31 110,98 €	226 733,25 €	141 580,48 €	273 904,13 €	172 691,46 €
Résultats de clôture	16 059,90 €		85 152,77 €		101 212,67 €	
RESULTATS CUMULES	47 170,88 €	31 110,98 €	226 733,25 €	141 580,48 €	273 904,13 €	172 691,46 €
RESULTATS DEFINITIFS	16 059,90 €		85 152,77 €		101 212,67 €	

Deshaies, le 04 Avril 2016

On a signé au registre tous les membres présents
Pour expédition conforme



Le Maire
Jeanny MARC
Jeanny MARC